

# AJC

LE RÉSEAU DE  
LA DIFFUSION DU JAZZ  
EN FRANCE ET EN EUROPE

Paris, le 3 juillet 2023

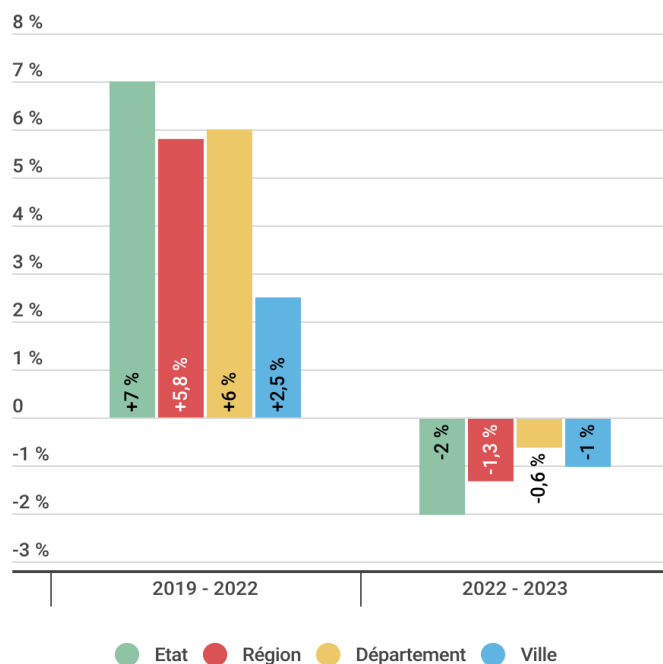
## Communiqué de presse Les festivals et les lieux de jazz : inquiétudes et difficultés

Depuis déjà quelques semaines, plusieurs festivals et lieux de diffusion AJC réduisent leur programmation; certains ont même décidé de fermer leurs portes jusqu'à fin 2023. Cette tendance est le résultat de tensions budgétaires ressenties par une large majorité de nos adhérents ; plus des 2/3 d'entre eux ont ainsi décrit une hausse de leurs charges artistiques, techniques et structurelles sans constater en face une hausse de leurs ressources sur les derniers mois.

Voici l'un des premiers constats que nous pouvons tirer de l'étude flash réalisée auprès du réseau AJC entre le 1er et le 15 juin et portant sur les réponses de 48 structures adhérentes.

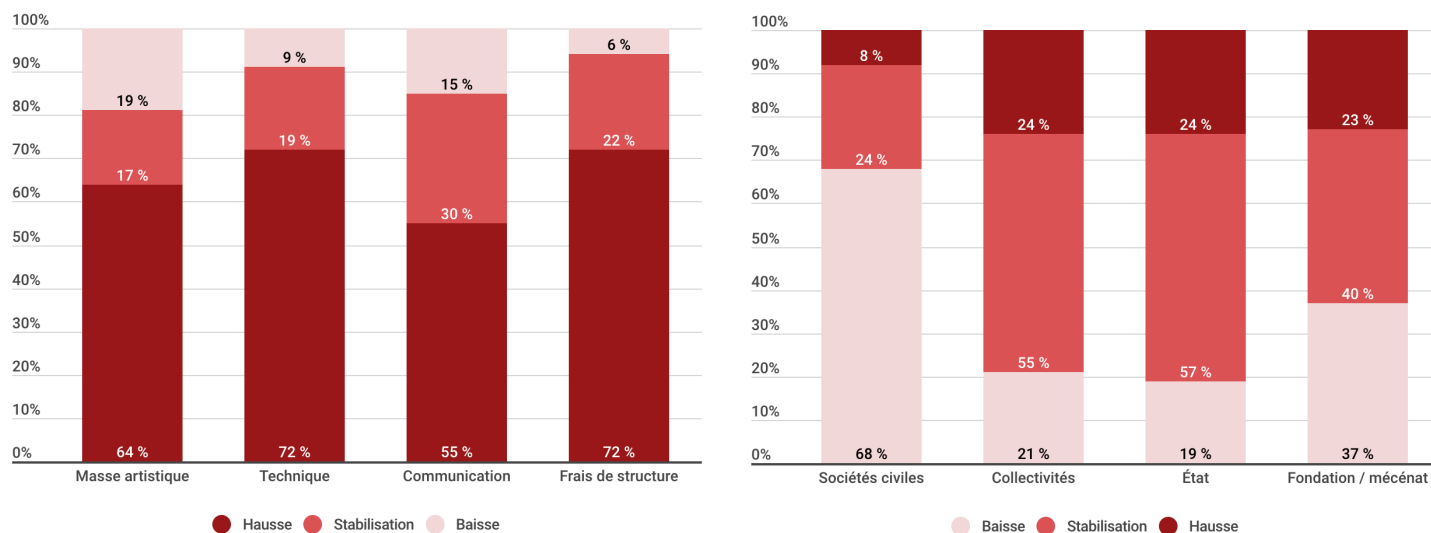
Offrir une programmation jazz dans le cadre de projets culturels citoyens et innovants, tel est l'objectif partagé par les membres du réseau AJC. A cela vient s'ajouter, pour nombre d'entre eux, un travail d'irrigation du territoire, de production, de résidences et de créations mutualisée, d'actions culturelles, de repérage et d'accompagnement de la scène locale, ... plaçant nos festivals et nos lieux au centre de l'écosystème du jazz et des musiques improvisées en France.

Aujourd'hui, cet écosystème est fragilisé ; conséquence de la crise sanitaire traversée, de la hausse des prix et du coût de l'énergie, des baisses de dotations comme des incertitudes politiques actuelles. Nos adhérents connaissent ainsi de nombreuses difficultés financières qui viennent directement impacter la diffusion des artistes.



Dans l'étude réalisée, 75 % d'entre eux insistent sur une hausse substantielle de leur frais de structure, 72 % de leur frais technique et ils ne sont que 24 % à constater des hausses des financements des collectivités territoriales ou de l'Etat et de ses services déconcentrés. Si les régions, départements et villes ont augmenté leur soutien entre 2019 et 2022 de plus de 6% pour les départements par exemple, tous ont baissé leurs financements entre 2022 et 2023, créant en plus un fort sentiment d'inquiétude : au 1er juin, plus de la moitié des répondants n'ont pas encore l'assurance d'un soutien de leur collectivité régionale. Cette complexité budgétaire est à mettre en parallèle de notre étude précédente sur les financements des organismes de gestion collective qui soulignait une baisse de soutien de l'ordre de plus de 50 % entre 2019 et 2022 à la SACEM ou à la SPEDIDAM ou rappelait la fin du soutien aux festivals à l'ADAMI.

Tendances budgétaires entre 2019 et 2023



Alors que le secteur doit discuter dans les prochaines semaines des « nouvelles sources de financements internes » (allocution du Président de la République lors de la fête de la Musique), pour le Centre National de la Musique, nous appelons à :

- Un rééquilibrage des financements en faveur du secteur de la diffusion. Alors que le soutien à la production a été renforcé ces dernières années, il importe aujourd'hui d'offrir à ces nouvelles productions et aux artistes des possibilités de diffusion en soutenant de manière plus marquée les festivals et lieux, rouages essentiels de l'écosystème musical.
- Une vigilance accrue à destination des petites et moyennes structures de diffusion, dont le rôle est essentiel et immédiat dans la diffusion des musicien·nes et mérite une attention particulière ainsi qu'une ouverture des soutiens du CNM et des DRAC.
- Une plus large reconnaissance par les partenaires territoriaux comme nationaux du travail des festivals, outils de diffusion certes mais aussi, dans le monde du jazz et des musiques improvisées, de production, d'irrigation des territoires, d'accompagnement, d'actions culturelles.
- La montée en puissance d'une aide aux lieux de jazz et de musiques - par le biais de la labellisation au Ministère de la Culture ainsi que par les soutiens du CNM - dont les contraintes actuelles sont aussi fortes que leur cahier des charges est important.
- Engager une discussion avec les organismes de gestion collective quant à leur soutien à la diffusion du jazz, dont les acteurs - festivals, lieux, etc - ont souffert de très lourdes baisses de financements ces dernières années.

Contact – Antoine Bos, délégué général : antoinebos@ajc-jazz.eu

